

« Je suis à mon bien-aimé et mon bien aimé est à moi » (les initiales forment le mot Eloul)

En Eloul, Hashem renouvelle Son "mariage" avec Israël comme Il le fit avec les secondes Tables

A l'occasion du prochain Shabbat, Rosh Chodesh Eloul, il nous a semblé opportun de nous pencher sur la Sidra de Réeh que nous lisons chaque année, soit au début du mois d'Eloul, soit le Shabbat qui le précède, soit, comme cette année, le Shabbat Rosh Chodesh Eloul. Si Ezra le Scribe a institué de lire cette Sidra au début du mois d'Eloul, cela signifie que cette Sidra contient des allusions au mois d'Eloul. Or, dès le début de la Sidra, nous en trouvons (Deut., 11 :26)¹ :

Vois, je donne devant vous en ce jour, d'une part, la bénédiction, la malédiction de l'autre : la bénédiction, quand vous écouterez les commandements de l'Éternel, votre D.ieu, que je vous impose aujourd'hui ; et la malédiction, si vous n'obéissez pas aux commandements de l'Éternel, votre D.ieu, si vous quittez la voie que je vous trace aujourd'hui, pour suivre des dieux étrangers, que vous ne connaissez point.

En se repentant durant le mois d'Eloul, nous avons la capacité d'influer sur la bénédiction qui sera donnée à Rosh Hashana

Nous commencerons ce Maamar en citant les paroles de Rabbi Tzvi Elimelech de Bluzhyv (Tzvi Lattzadik, Réeh, I). Il explique que dans les versets que nous venons de citer, Hashem nous a transmis des allusions au mois d'Eloul, mois qu'Il nous a, dans Sa grande bonté et générosité, placé avant le jour du jugement qu'est Rosh Hashana. Ce jour voit tous les êtres vivants passer devant Lui comme les animaux d'un troupeau, chacun avec sa sentence. Eloul nous a été donné afin que nous nous repentions durant ce mois pour rectifier tout ce que nous avons entaché durant l'année. Grâce à cela, nous mériterons que la sentence de Rosh Hashana soit d'être inscrit et scellé dans le livre de la vie, pour le bien, pour une bonne année bénie.

Nous savons que le mot «*Hayom*» (ce jour) fait référence à Rosh Hashana. Nous le voyons dans le verset (Job, 1 :6)² :

Et ce fut ce jour, les fils de D.ieu vinrent se présenter devant l'Éternel, et le Satan, lui aussi, vint au milieu d'eux.

Le Zohar commente (Bo, 32b)³ :

«ce jour» - il s'agit de Rosh Hashana lors duquel Hashem juge le Monde.

Explication : «*ce jour*» était Rosh Hashana, jour du jugement, et se présentèrent en ce jour les «*fils d'Elokim*» - les accusateurs, tenants de l'attribut de la Rigueur, le Satan étant le premier d'entre eux, afin d'accabler Israël.

De plus, toutes les communautés juives de par le monde ont pris l'habitude de sonner du Shoffar durant ce mois afin d'éveiller au repentir, ainsi que l'écrit le Tour (OC, 581)⁴ :

Nos Sages ont institué de sonner du Shoffar, chaque année, le jour de Rosh Chodesh Eloul ainsi que durant le mois entier, afin d'enjoindre Israël à se repentir ainsi qu'il est dit (Amos, 3 :6) : «le Shoffar sonnera-t-il dans une ville sans mettre le peuple en émoi ?».

On comprend alors l'allusion du verset : «*Vois, je donne devant vous (Lifneichhem) en ce jour, d'une part, la bénédiction, la malédiction de l'autre.*».

Explication : le mot «*Lifné*» peut se traduire devant, mais aussi avant - le verset peut s'interpréter ainsi : je donne «*avant ce jour*», avant Rosh Hashana, qui est «*ce jour*» par excellence, jour qui peut donner lieu à bénédiction, ou chass véshalom, à l'inverse.

1 ראה אנכי נותן לפניכם היום ברכה וקללה. את הברכה אשר תשמעו אל מצוות ה' אלקיכם אשר אנכי מצוה אתכם היום. והקללה אם לא תשמעו אל מצוות ה' אלקיכם, וסרתם מן הדרך אשר אנכי מצוה אתכם היום ללכת אחרי אלהים אחרים אשר לא ידעתם

2 ויהי היום ויבאו בני האלהים להתייצב על ה' ויבוא גם השטן בתוכם
3 ויהי היום, דא ראש השנה דקוב"ה קאים למידן עלמא.
4 התקינו חכמינו ז"ל שיהו תוקעין בראש חודש אלול בכל שנה ושנה וכל החודש, כדי להזהיר ישראל שיעשו תשובה, שנאמר (עמוס ג-1) אם יתקע שופר בעיר ועם לא יחרדו

La raison en est : «*la bénédiction, quand vous écouterez les commandements de l'Éternel, votre D.ieu, que je vous impose*» - Si, au mois d'Eloul, vous «*écoutez*» le son du Shoffar - que le Saint béni soit-Il, a ordonné dans la Torah d'entendre à Roch Hachana appelé «*ce jour*» - alors vous méritez que Rosh Hashana marque le début d'une bonne année bénie.

Le «*Tzvi Latzadik*» poursuit et, comme à son habitude, décèle une très jolie allusion : «*רא"ה אנכי נתן לפניכם היום ברכה*» - «*וקלל*» - cette expression a la même valeur numérique que le verset (Psaumes, 81 :4) : «*תקעו בחדר ש שופר*» - «*sonnez le Chofar à la nouvelle lune*». De ce verset le Maté Moshé (778) déduit qu'il faut sonner du Shoffar durant tout le mois d'Eloul.

«*RÉEH*» est l'acronyme de «*Eloul Rosh Hashana*»

Le «*Tzvi Latzadik*» ajoute, à la fin de son commentaire sur notre Sidra, une très belle allusion au mois d'Eloul contenue dans le verset : «*Vois (RéEH), je donne devant vous en ce jour, d'une part, la bénédiction*» - le mot «*RéEH*» est l'acronyme de «*Eloul Rosh Hashana*». De plus, l'ensemble de ces trois mots : «*Eloul Rosh Hashana*» a la même valeur numérique que l'expression : «*כתיב ה וחתים ה טובה*» (une bonne inscription et scellement). Cela vient évoquer le fait qu'en s'éveillant au repentir durant le mois d'Eloul en prévision de Roch Hachana, l'on méritera de recevoir une bonne inscription et signature ainsi que toutes les bénédictions.

Modestement, j'aimerais ajouter que les trois mots cités «*Eloul Rosh Hashana*» ont la même valeur numérique que le verset (Psaumes, 115 :5)⁵ : «*Ils ont une bouche et ne parlent point, des yeux, et ils ne voient pas*». Cela est une allusion à un enseignement du Talmud (Rosh Hashana, 16b) : grâce à la sonnerie du Shoffar à Rosh Hashana, le Satan s'embrouille et ne peut nous accuser. Le Tour écrit (OC, 585)⁶ :

L'allusion est : Le mot «Shoffar - שופר» est l'acronyme de ni «שטן ו'אין פגע רע» Satan, ni rencontre fâcheuse. Explication : quand le Shoffar sonne, rien de mal ne peut arriver.

Nous apprenons ainsi que la vertu du Shoffar est d'embrouiller le Satan et tous les accusateurs afin qu'ils n'accablent pas Israël.

A partir de là, l'allusion : «*RéEH*», acronyme de «*Eloul Rosh Hashana*» se comprend ainsi : par le fait qu'un juif s'éveille au repentir dès le mois d'Eloul en sonnand du Shoffar, il combine

alors les mots «*Eloul Rosh Hashana*» comme identiques en valeur numérique au verset : «*Ils ont une bouche et ne parlent point, des yeux, et ils ne voient pas*». Cela évoque les accusateurs, pourvus d'une bouche, qui ne pourront dénoncer Israël, et même s'ils ont des yeux, ils ne pourront pas voir le péché d'Israël. En effet, par le repentir effectué durant le mois d'Eloul, toutes les fautes sont effacées. Grâce à cela, l'on méritera que les mots «*Eloul Rosh Hashana*» riment par l'équivalence des valeurs numériques à «*une bonne inscription et scellement*».

Ajoutons ce qu'écrit le «*Mégale Amoukot*» (Vaetchanan, Ofan 107) concernant les mots de Balak à Bil'am (Nombres, 22 :6)⁷ : «*Viens donc, je te prie, et maudis-moi ce peuple, car il est plus puissant que moi*». En fait, Balak a demandé à Bil'am de maudire Israël en lui retirant la force du repentir du mois d'Eloul et de Rosh Hashana. Le verset s'interprète ainsi : «*Viens donc, je te prie, et maudis-moi ce peuple*» - le mot «*אר»* est également l'acronyme de «*Eloul Rosh Hashana*» et le mot «*א»* est l'acronyme de «*Eloul Tishrei*», les deux mois du repentir.

Nous retrouvons cela dans le verset (Deut., 23 :6)⁸ : «*Mais l'Éternel, ton D.ieu, n'a pas voulu écouter Bil'am, et l'Éternel, ton D.ieu, a transformé pour toi l'imprécation en bénédiction, car il a de l'affection pour toi, l'Éternel, ton D.ieu*». Hashem n'a pas écouté la demande faite par Bil'am de pouvoir maudire Israël par le mot «*אר»* (maudire), acronyme de «*Eloul Rosh Hashana*». Hashem a plutôt renversé cette demande en bénissant Israël par la réorganisation des lettres de ce mot pour donner «*רא»*», celui du verset : «*Vois (RéEH), je donne devant vous en ce jour, d'une part, la bénédiction quand vous écouterez les commandements de l'Éternel, votre D.ieu, que je vous impose aujourd'hui*». Le verset évoque la bénédiction reçue lorsque l'on commence à se repentir dès le mois d'Eloul, avant Rosh Hashana.

En Eloul, Hashem a renouvelé Son mariage avec le peuple d'Israël

Ainsi, Hashem dote, année après année, le mois d'Eloul d'un pouvoir spécial, celui de nous préparer au jugement à Roch Hachana. Nous pouvons expliquer cela en nous référant à un enseignement connu de nos saints livres, la source étant le Cantique des Cantiques (6 :3) : «*אני לדודי ודודי לי*» (Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi) - les initiales forment le mot «*אלול*» (Eloul).

7 ועתה לכה נא ארה לי את העם הזה כי עצום הוא ממני

8 ולא אבה ה' אלקיך לשמוע אל בלעם ויהפוך ה' אלקיך לך את הקללה לברכה כי אהבך ה'

אלקיך

5 פ"ה לה"ם ול"א ידבר"ו עיני"ם לה"ם ול"א ירא"ו

6 רמז לדבר, אין שטן ו'אין פגע רע ראשי תיבות שופר, פירוש, כשיש שופר אין פגע רע

Cette allusion célèbre est rapportée également par le Aboudraham (Rosh Hashana) au nom des exégèses. Il ajout en outre que les lettres finales des mots de ce verset sont quatre « **Youd** » dont la somme des valeurs numériques est de quarante, comme les quarante jours, du 1^{er} Eloul jusqu'à Yom Kippour, durant lesquels Moshé Rabbénou a plaidé notre cause pour finalement recevoir les secondes Tables de l'Alliance ; voici ses mots⁹ :

A Rosh Chodesh Eloul, Moïse monta pour la troisième fois sur la montagne pour y recevoir les secondes Tables. Il pria durant ces jours pour Israël, sa prière fut exaucée et les Tables lui furent données. Il descendit Yom Kippour ; ce jour fut fixé comme jour de pardon et d'expiation pour les générations. Les exégèses proposent comme allusion le verset : « אֲנִי לְדוּדֵי לֵי - וְדוּדֵי לֵי » - les initiales forment le mot Eloul et les finales, les quatre Youd, évoquent les quarante jours.

Afin de comprendre le lien intrinsèque existant entre le mois d'Eloul - mois du repentir, et le verset du Cantiques des cantiques qui y fait allusion, nous allons nous référer à un Midrash qui expose une des raisons pour lesquelles Moshé Rabbénou a brisé les premières Tables, suite à la faute du Veau d'Or et ne les a pas données à Israël - **«Il vaut mieux qu'elle soit jugée comme une femme célibataire plutôt qu'adultère** » (Shémot Rabba, 43 :1)¹⁰.

Cela implique qu'Hashem voulait consacrer Israël par des liens « maritaux » - les Kiddoushin - avec les premières Tables que Moshé devait faire descendre sur terre. C'est pourquoi quand Moshé constata la faute terrible du Veau d'Or, l'idolâtrie, il préféra ne pas donner les Tables - les Kiddoushin - et choisit de les briser. De cette façon, Israël ne serait pas jugé comme une femme qui trompe son mari, mais comme une femme célibataire et libre. Conséquence : quand Hashem a agréé à la prière de Moshé de transmettre les secondes Tables en disant (Exode, 34 :1)¹¹ : **« Sculpe-toi deux tables de pierre semblables aux précédentes »**, l'intention était à nouveau qu'elles servent de Kiddoushin avec Israël.

« Rends-toi auprès du peuple et sanctifie-les » - consacre Israël avec les Tables

Comme preuve à ce que nous affirmons, nous pouvons citer le commentaire de nos Sages sur le verset évoquant les secondes Tables (Deut., 10 :1)¹² :

9 בראש חדש אלול עלה משה להר פעם שלישית לקבל לוחות שניות, והתפלל בהם על ישראל ונתקבלה תפלתו וניתנו לו הלוחות, וירד ביום הכיפורים ונקבע יום מחילה וסליחה לדורות. והדרשנים אומרים סמך לדבר א'ני ל'דודי ל'י ראשי תיבות אלול, וסופי תיבות ד' יודי"ן מספר מ' יום

10 אמר מוטב שתדון כפנויה ולא כאשת איש

11 פסל לך שני לוחות אבנים כראשונים

12 בעת ההיא אמר ה' אלי פסל לך שני לוחות אבנים כראשונים

En ce temps-là, l'Éternel me dit : « Sculpe-toi deux tables de pierre pareilles aux premières »

Commentaire du Midrash (Devarim Rabba, 3 :12)¹³ :

Halacha : quand un juif épouse une femme, qui doit payer le scribe de l'acte de mariage ? Nos Sages ont enseigné comme suit : les documents relatifs aux fiançailles et aux mariages ne sont écrits qu'avec le consentement des deux parties et le marié paie les dépenses d'écriture. De qui apprenons-nous cela ? Du Saint béni soit-il, quand il a épousé Israël au Sinaï, comme il est écrit (Exode, 19:10) « Et l'Éternel dit à Moïse : Rends-toi près du peuple, sanctifie-les (Lékadesh - sanctifier, épouser) aujourd'hui et demain ». Et qui a écrit ce document ? Moshé. D'où sait-on cela ? C'est qu'il est dit (Deut., 31 : 9), « Moïse mit par écrit cette Torah ». Et quel paiement le Saint Béni soit-il lui donna-t-il ? La radiance de son visage, comme il est écrit (Exode, 34:29), « il ne savait pas que la peau de son visage était devenue rayonnante ».

Il apparaît ainsi clairement que l'adresse divine à Moshé Rabbénou, au moment où Hashem s'apprête à donner la Torah - **« Rends-toi près du peuple, sanctifie-les »** - voulait signifier que Moshé était désigné comme émissaire divin ; comme tel, les mots **« sanctifie-les »** signifient : donne les Kiddoushin à Israël via les Tables, comme c'est le cas quand les Kiddoushin se réalisent via un contrat qui est l'un des trois modes d'épousailles. Toutefois, quand, suite à la faute du Veau d'Or, Moshé a brisé les Tables, les Kiddoushin ont été annulés. Il s'ensuit que durant ces quarante jours où Moshé Rabbénou est monté, depuis le 1^{er} Eloul jusqu'à sa descente avec les deuxièmes Tables à Yom Kippour, Hashem a renouvelé les Kiddoushin entre Lui et la Communauté d'Israël.

Autre preuve explicite. Une Mishna dit (Taanit, 26b)¹⁴ :

«Sortez voir, filles de Tsion, le roi Shlomo paré (Rashi : le roi a qui appartient le shalom, la paix) de la couronne dont sa mère l'a couronné, le jour de Son mariage et le jour de la joie de Son cœur » (Cantiques, 3 :11). « Le jour de Son mariage » : c'est le Don de la Torah. « Et le jour de la joie de Son cœur » : c'est la construction du Temple, puisse-t-il être reconstruit bientôt, de nos jours,

13 הלכה אדם מישראל שקידש אשה, מי צריך ליתן שכר כתב קידושין. כך שנו חכמים אין כותבין שטרי אירוסין ונשואין אלא מדעת שניהן והחתן נותן שכר, וממי למדנו מהקדוש ברוך הוא בשעה שקידש לישראל בסיני, דכתיב (שמות יט-י) ויאמר ה' אל משה לך אל העם וקדשתם היום ומחר, ומי כתב השטר הזה משה, מנין שנאמר (דברים לא-ט) ויכתוב משה את התורה הזאת, ומה שכר נתן לו הקדוש ברוך הוא, זיו הפנים דכתיב (שמות לד-כט) ומשה לא ידע כי קרן עור פניו

14 צאינה וראינה בנות ציון במלך שלמה (רש"י: "במלך שהשלום שלו") בעטרה שעטרה לו אמו ביום חתונתו וביום שמחת לבו, ביום חתונתו זה מתן תורה, וביום שמחת לבו זה בנין בית המקדש שיבנה במהרה בימינו

Commentaire de Rashi :

«le jour de Son mariage» - c'est le don de la Torah, le jour de Kippour, quand les secondes Tables ont été données

Ainsi, le jour de Kippour, celui du don des secondes Tables, est appelé « **jour de Son mariage** » d'Hashem avec la Communauté d'Israël.

Nous comprenons alors mieux la double allusion au mois d'Eloul contenue dans le verset : **«Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi»** - les initiales forment le mot « **Eloul** » et la somme des lettres finales fait quarante, comme les quarante jours durant lesquels Moshé fut sur la montagne pour récupérer les secondes Tables. Durant ces jours, Hashem a renouvelé le lien du mariage avec la Communauté d'Israël, suite au repentir de la faute du Veau d'Or. On peut ainsi interpréter :

« **je suis à mon bien aimé** » - j'aspire à m'attacher à Hashem comme une épouse envers son mari ;

« **et mon bien aimé est à moi** » - tout Son but est d'être lié à moi comme un mari avec son épouse.

« et mon bien aimé est à moi » - allusion aux Kiddoushin : «tu m'es consacrée»

Poursuivons notre propos et expliquons plus profondément le lien existant entre le mois d'Eloul durant lequel Moshé Rabbénou est monté chercher les secondes Tables pour Israël et l'implication de l'allusion contenue dans le verset : **« Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi »** - initiales : « **Eloul** ». Citons le « Mégalé Amoukot » (Balak). Il explique que lorsqu'un homme veut épouser une femme, il doit dire, selon l'institution des anciens : « **הרי את מקודשת לי** » - « **tu m'es consacrée** ». Or, le mot essentiel dans cette phrase à portée juridique est « **לי** » - à moi ; c'est la preuve que cette femme lui est consacrée, réservée. De même, Hashem a consacré Israël par le mot : « **לי** », ainsi qu'il est écrit lors du Don de la Torah (Exode, 19 :5)¹⁵ :

Vous serez pour Moi (לי) un trésor entre tous les peuples ! ... vous serez pour Moi (לי) une dynastie de pontifes et une nation sainte

On retrouve cela dans le verset (Osée, 2 :21) : **«Alors, Je te fiancerai à Moi (לי) pour l'éternité»** ; Hashem a épousé Israël lors du Don de la Torah par le mot « **לי** ».

Le « Mégalé Amoukot » ajoute que le mot « **לי** » est une allusion à l'union entre Hashem et la Communauté d'Israël.

En effet, la lettre « **ל** », la plus grande des lettres, évoque Hashem, comme dans (Psaumes, 145 :3) : **«Grand est l'Eternel et justement glorifié»**. De plus, la lettre « **ל** » (Lamed) se compose d'un « **כ** » (Kaf) surmonté d'un « **ו** » (Vav) - la somme des deux faisant le nombre vingt-six, soit la valeur numérique du Nom « **Havaya** ». La lettre « **י** » (Youd) du mot « **לי** », plus petite des lettres de l'alphabet, fait référence à Israël, ainsi qu'il est écrit (Deut., 7 :7)¹⁶ : **«car vous êtes le moindre de tous les peuples»**.

Aussi, le roi David déclare (Psaumes, 22 :8)¹⁷ : **«Tous ceux qui me voient se moquent de moi (לי)»** car les impies raillent le fait qu'Hashem ait épousé la Communauté d'Israël par le mot « **לי** ». Nous retrouvons cela dans (ibid., 120 :1)¹⁸ : **« Cantique des degrés. Vers l'Eternel j'ai crié dans ma (לי) détresse, et Il m'a exaucé »**. Cela signifie que lorsque je suis dans le malheur, je rappelle à Hashem nos épousailles qui eurent lieu avec le mot « **לי** ». Par ce rappel, Il me répond car un mari a l'obligation de subvenir aux besoins de son épouse. Nous prions d'ailleurs pour cela à la fin de la Amida¹⁹ : **« fais ceci en faveur de Ta sainteté (Kédoushatach) »** - pour les Kiddoushin par lesquelles Tu as consacré le peuple d'Israël.

A partir de là, le « Mégalé Amoukot » explique ainsi comment Moshé a compris qu'Hashem serait d'accord avec lui quand il a pris la décision de briser les Tables, annulant par là le mariage. Hashem avait justement dit à Moshé après la faute (Exode, 32 :10)²⁰ : **« et maintenant, laisse-Moi (לי) »**. Hashem a ainsi voulu évoquer en allusion à Moshé de laisser les Kiddoushin, alludées avec le mot « **לי** », et Moshé a donc compris qu'il pouvait, qu'il fallait briser les Tables.

Nous comprenons alors la formidable allusion au mois d'Eloul émanant des initiales de **«Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi»**. Durant ce mois, Hashem a accepté de renouveler son mariage avec Israël, quand Moshé est monté chercher les secondes Tables pour les rapporter à Israël. C'est ainsi qu'il est écrit :

« **Je suis à mon bien-aimé** » car nous sommes revenus à Lui par le repentir de la faute du Veau d'Or, pour ne s'unir qu'avec Lui :

« **et mon bien-aimé est à moi** » - Hashem a renouvelé à Israël les Kiddoushin par le mot « **לי** » comme dans **« vous serez pour Moi (לי) une dynastie de pontifes et une nation sainte »**.

15 והייתם לי סגולה מכל העמים... ואתם תהיו לי ממלכת כהנים וגוי קדוש

16 כי אתם המעט מכל העמים
17 כל רואי ילעיגו לי
18 שיר המעלות אל ה' בצרתה לי קראתי ויענני
19 עשה למען קדושתך
20 ועתה הניחך לי

On comprend aussi d'autant mieux le fait qu'Hashem ait choisi d'épouser Israël pendant les quarante jours allant du 1^{er} Eloul jusqu'à Yom Kippour, comme la valeur numérique du mot «לי». En effet, la lettre « **Lamed** » correspond aux trente jours du mois d'Eloul et la lettre « **Youd** » aux dix jours allant de Rosh Hashana à Yom Kippour. Quand Moshé descendit le jour de Kippour, à l'issue des quarante jours, avec les secondes Tables, le mariage entre Hashem et Israël se réalisa, selon « **הרי את מקודשת לי** ».

«Qui a trouvé une femme a trouvé le bonheur» - allusion au mois d'Eloul

J'ai pensé expliquer à partir de là un enseignement du Bné Yissachar (Eloul, 1 :3) concernant le verset (Proverbes, 18 :22)²¹ : «**Qui a trouvé une femme a trouvé le bonheur et a obtenu une faveur de l'Éternel** ». Il nous explique que ce verset est une allusion au mois d'Eloul dont le signe zodiacal est la vierge (*Bétoula*), comme l'explique le Sefer Yéztira (5 :2). Or, le mois d'Eloul est un mois d'agrément (Ratzon), Hashem ayant agréé à la prière de Moshé de pardonner la faute du Veau d'Or et a demandé à Moshé de monter vers les cieux au mois d'Eloul afin de recevoir les secondes Tables.

L'allusion du verset des Proverbes s'explique donc ainsi : «**Qui a trouvé une femme**» - quand l'homme mérite de trouver le mois d'Eloul dont le signe zodiacal est la vierge, qui est une femme ;

« **a trouvé le bonheur** » - il est en mesure de trouver et découvrir quel est le bon chemin à adopter et quel est celui dont il faut s'écarter

«**et a obtenu une faveur de l'Éternel** » - durant ce mois, chacun peut bénéficier de l'agrément d'Hashem de même qu'Hashem a agréé Israël durant ces jours.

A partir de là, le Bné Yissachar explique le fait que le signe zodiacal du mois d'Eloul soit une vierge. Cela vient évoquer le point suivant : grâce au repentir, la Communauté d'Israël mérite de renouveler son lien marital avec Hashem, comme une première fois, comme s'il s'agissait d'une jeune femme vierge qui se marie ; voici ses mots²² :

La Communauté d'Israël est toujours semblable à une vierge, qui n'a connu aucun homme et au contraire, elle est chère aux yeux de son bien-aimé, à chaque instant, comme si c'était le premier des instants. Et ce mois-ci, réservée au repentir, a, comme signe zodiacal, la vierge, car grâce au

repentir, l'on devient un nouvel être, comme si le mauvais penchant n'avait pas eu de prise sur nous.

A partir de ce que nous avons exposé ci-dessus, on peut expliquer que le signe zodiacal du mois d'Eloul est la vierge car durant ce mois, Hashem renouvelle Son mariage avec la Communauté d'Israël, épouse appréciée, quand bien même elle a fauté avec le Veau d'or. C'est pour cela que nos Sages évoquent cette faute en la qualifiant d'indécence, ainsi que le Talmud déclare (Shabbat, 88b)²³ : « **insolente est la mariée qui est coupable de promiscuité sous le dais nuptial** ». Néanmoins, grâce au repentir au mois d'Eloul, Israël est redevenue tel une jeune femme vierge qui n'a jamais connu d'homme, et Hashem a renouvelé les Kiddoushin avec Israël par les secondes Tables.

Ainsi, la noble leçon dont nous devons nous souvenir au mois d'Eloul est que chaque année, le Saint béni soit-Il nous offre le grand cadeau du mois d'Eloul, durant lequel chaque Juif peut renouveler son lien marital avec Hashem, selon : « **Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi** ». C'est pourquoi, dans le premier verset de notre Sidra : « **Vois (Reeh), je donne devant vous (Lifneichhem) en ce jour, d'une part, la bénédiction** » - « **Reeh** » acronyme de « **Rosh Hashana Eloul** », Hashem nous demande de voir que le mois d'Eloul et Rosh Hashana qu'Il nous donne sont une bénédiction, à savoir : « **la bénédiction, quand vous écouterez les commandements de l'Éternel, votre Dieu** » - il s'agit d'écouter le son du Shoffar durant le mois d'Eloul afin d'être éveillé au repentir et de renouveler ainsi les Kiddoushin liant Hashem à Israël.

Le pardon de la faute du Veau d'Or le jour de Kippour comme le pardon des fautes de la mariée

De notre développement, nous pouvons comprendre la raison pour laquelle Hashem a pardonné la faute du Veau d'Or à Israël le jour de Kippour en déclarant « **J'ai pardonné selon ta parole** ». En effet, Rashi (Yébamot, 30b, DH «Shénitnou») et les Tossefoth (Baba Kama, 81a, DH «Kédei») expliquent que c'est le jour de Kippour qu'Hashem a dit à Moshé cette phrase ; la source en est le Midrash (Tanchouma, Ki Tissa, 31)²⁴ :

Il est monté le 1^{er} Eloul quand Il lui a dit : «Sculpte-toi, sois prêt pour le matin» (ibid. 34: 1). «Ayant taillé deux Tables de pierre pareilles aux précédentes, Moïse se leva de

23 עלובה כלה מזנה בתוך חופתה

24 עלה בראש חודש אלול כשאמר לו [הקב"ה למשה (שמות לד-א)] פסל לך, והיה נכון לבוקר וגו', ויפסול וישכם משה בבוקר ויעל, עשה שם אלול כולו ועשרה [ימים ראשונים] מתשרי, וירד בעשור [שהוא יום הכיפורים], והיו ישראל שרויים בתפלה ותענית, ובו ביום נאמר לו למשה שלחתי כדברך, וקבעו הקב"ה יום שליחה ומחילה לדורות, שנאמר (ויקרא טז) כי ביום הזה יכפר עליכם

21 מצא אשה מצא טוב ויפק רצון מה

22 כנסת ישראל דומין תמיד לבתולה שלא שלט בה עדיין שום איש, וכביכול חביבה על דודה בכל פעם כשעה ראשונה, והנה החודש הזה המיוחד לתשובה מזלו בתולה, דעל ידי התשובה נעשים כבריה חדשה וכאילו לא שלט עליהם היצר הרע

bonne heure et monta sur le mont Sinai » (ibid., V. 4). Il y resta tout au long du mois d'Eloul et jusqu'au dixième jour de Tishrei (le jour de Kippour). Le dixième jour de Tishrei, il descendit alors que les Israélites priaient et jeûnaient. En ce jour, Il lui dit : « J'ai pardonné selon ta parole » (Nombres, 14:20). Alors le Saint, béni soit-Il, a établi ce jour comme le jour de pardon et d'expiation pour les générations comme il est dit: (Lévitique, 16) : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous afin de vous purifier ».

Nous pouvons expliquer cela à partir d'un passage du Talmud (Yébamoth, 63b)²⁵ :

Puisqu'un homme épouse une femme, ses iniquités se « bouchent » (Mitpakékine), comme il est dit « Qui a trouvé une femme a trouvé le bonheur et a obtenu (Vayafek) une faveur de l'Eternel ».

Rashi précise : « **Mitpakékine** » - « **sont scellés** ».

De même, le Yéroushalmi nous apprend (Bikourim, 11b)²⁶ :

Il est enseigné : concernant un sage, un marié et un prince - la position élevée expie.

On explique ensuite que l'on pardonne au marié toutes ses fautes car²⁷ :

Il est dit (Genèse, 28 :9) : « Alors Ésaü alla vers Ismaël et prit pour femme Machalath, fille d'Ismaël » - « Mais, ce n'était pas Machalath son nom, mais Basmath ! (Elle a été appelée ainsi) car on a pardonné à Essav tous ses péchés ».

Or, aussi bien le Talmud précité (Yébamoth) - « **Une fois qu'un homme épouse une femme, ses iniquités se « bouchent »** » - que le Yéroushalmi - « **concernant un sage, un marié et un prince - la position élevée expie** », tous deux ne mentionnent que le pardon des fautes de l'époux, qu'en est-il de la mariée ? Est-elle concernée par le pardon des fautes ?

25 כיון שנשא אדם אשה עוונותיו מתפקקין, שנאמר (משלי יח-כב) מצא אשה מצא טוב ויפק רצון מה'

26 תני חכם, חתן, נשיא, גדולה מכפרת.

27 וילך עשו אל ישמעאל ויקח את מחלת בת ישמעאל, וכי מחלת שמה והלא בשמת שמה, אלא שנמחלו לו כל עוונותיו

Le grand décisionnaire, Rabbi Avraham David de Buchach (Eshel Avraham, OC, 173) s'est déjà penché sur le sujet. Il s'interroge ainsi : attendu que la raison pour laquelle le futur marié jeûne le jour de la cérémonie de mariage est que c'est pour lui Yom Kippour, donc, est-ce que la mariée doit aussi jeûner, car c'est également pour elle un jour de rémission des péchés ou bien non. Toutefois, nous trouvons une décision halachique sur ce point du Kédoushat Lévi (Shavouot, DH «Kol Hayamim Tovim») : la mariée est aussi concernée par le pardon des fautes au jour du mariage ; il écrit ainsi²⁸ :

Attendu que l'on pardonne au marié, on pardonne de même à la mariée - car quelle est la différence entre eux ? l'un se marie avec l'autre.

Dans l'ouvrage «Likoutei Torah » (fin de Toldoth), est rapporté ce que l'auteur a entendu de son grand-père, le « Imrei Emeth » qui a noté concernant les paroles du Kédoushat Lévi. En fait, le Yéroushalmi même nous apprend que les fautes de la mariée sont aussi expiées, cela se déduisant des mots de la Torah : «**Alors Ésaü alla vers Ismaël et prit pour femme Machalath, fille d'Ismaël** » ; le mot «**Machalath** » est une allusion à la mariée elle-même à qui l'on a pardonné ses fautes.

Dès lors, nous avons saisi une nouvelle raison au fait qu'Hashem ait pardonné à Israël la faute du Veau d'Or en particulier le Jour de Kippour : attendu que Moshé Rabbénou est descendu à Yom Kippour avec les secondes Tables pour se marier avec Israël une seconde fois et qu'à ce propos il a été dit : « **Sortez voir, filles de Tsion, le roi Shlomo paré de la couronne dont sa mère l'a couronné, le jour de Son mariage et le jour de la joie de Son cœur** », en conséquence, ce jour-là, Israël a mérité l'expiation des péchés comme une épouse se mariant, c'est pourquoi Israël jeûne le jour de Kippour, comme une mariée le fait le jour de son mariage.

Et chaque année, au mois d'Eloul, Hashem renouvelle les Kiddoushin avec Israël durant les quarante jours allant du 1^{er} Eloul jusqu'à Yom Kippour, selon : « **je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi** ». Pour cette raison, nous jeûnons à Yom Kippour comme la mariée le jour de son mariage et recevons le pardon des péchés afin de renouveler l'alliance du mariage entre nous et Hashem dans le but de la perfection.

28 וכיון דמוחלין לחתן ודאי מוחלין גם כן לכלה, דמאי בינייהו תרווייהו נשואים זה לזה